

# Patrimoine scientifique universitaire

Identifier et recenser pour préserver et valoriser

## POURQUOI INVENTORIER ?

Depuis 2018, tous les partenaires de l'IDEX grenoblois se sont engagés dans une politique d'**identification**, de **préservation** et de **valorisation** du patrimoine scientifique et technique universitaire. Ce patrimoine est un témoin précieux pour la recherche, l'histoire des sciences à Grenoble, la pédagogie et la fédération de notre communauté universitaire.

## QUOI INVENTORIER ?





Le patrimoine scientifique peut être **ancien ou contemporain**, **matériel ou immatériel**.

Un objet (patrimoine matériel) est inventorié en priorité s'il répond à l'un ou plusieurs de ces critères :

- Il a été **conçu, fabriqué ou modifié** dans l'un des établissements partenaires de l'IDEX Grenoblois (ex. un prototype)
- Il est **rare** (ex. un instrument ancien en état de fonctionnement, un objet non fabriqué en série)
- Il est commun mais fait partie d'un **ensemble homogène** et bien documenté (ex. un objet d'une collection)
- Il a une **valeur symbolique** (ex. un objet ayant appartenu à une grande figure de l'université)
- Il est **caractéristique** de l'histoire de la recherche ou de l'enseignement à Grenoble (ex. un objet au cœur des activités du laboratoire)

Les témoignages et techniques associés aux objets (patrimoine immatériel) méritent également d'être sauvegardés, notamment lorsqu'ils sont liés à des recherches emblématiques des établissements du site.

## COMMENT SE DÉROULE L'INVENTAIRE ?

-  1 La cellule Patrimoine Scientifique (voir contacts p.2) sollicite ou est sollicitée par une structure (laboratoire, composante...)
-  2 Une **première visite** à cette structure permet :
  - De découvrir les recherches / enseignements qui y sont menés
  - D'effectuer un premier repérage des instruments et objets pouvant être inventoriés
-  3 Lors d'un ou plusieurs rendez-vous ultérieurs, l'**inventaire des objets et le recueil des témoignages** sont effectués par la cellule Patrimoine Scientifique et/ou une ou des personne(s) de la structure (désignée ci-après « correspondant ») : étiquetage, photographies, mesures...
-  4 Les objets et témoignages inventoriés sont intégrés dans la **base de données** du patrimoine scientifique universitaire grenoblois sous forme de fiches d'inventaires. Après validation par le correspondant, elles deviennent accessibles aux visiteurs de la base (voir « Qui a accès à la base de données ? » ci-dessous).

► Voir exemple de fiche d'inventaire p.3

**NB.** Le patrimoine scientifique a vocation à demeurer au sein des laboratoires et composantes : il n'est pas récupéré par la cellule Patrimoine Scientifique. En cas de besoin impératif de jeter des instruments (manque d'espace), toujours prévenir la cellule Patrimoine Scientifique en amont.

## QUI A ACCÈS À LA BASE DE DONNÉES ?

La base de données du patrimoine scientifique universitaire grenoblois répond à un double objectif :

**Gestion du patrimoine**  
(par les personnes en charge du patrimoine scientifique universitaire)



**Accès « utilisateurs inscrits »**  
(accès à l'ensemble de la base)

Cet accès élargi est réservé aux personnes en charge de l'inventaire, de la valorisation ou de la gestion du patrimoine universitaire, y compris aux correspondants de collection s'ils en font la demande. Il se fait par une identification (login et mot de passe) délivrée par les administrateurs de la base.

**Valorisation du patrimoine**  
(auprès de la communauté universitaire, du grand public, des partenaires extérieurs...)



**Accès « visiteurs »**  
(accès partiel à la base)

Cet accès ouvert à tous ne permet pas de visualiser :

- Certaines fiches (validation en cours, données sensibles...)
- Certains champs (emplacement de l'objet, nom du correspondant...)
- Certains médias (photos, vidéos, pdf...) dont la publication est notée « réservée »

► Voir exemple de fiche d'inventaire p.3

## QUI VALIDE LES CONTENUS DE LA BASE DE DONNÉES ?

Chaque fiche rédigée dans la base de données sera adressée pour relecture et correction au correspondant identifié.

Le correspondant, en validant le contenu de la fiche :



Confirme de fait que le contenu (textes et médias) n'est pas soumis à restriction : propriété intellectuelle (dont droit d'auteur, brevet...), confidentialité, photographies libres de droit.

Dans le cas contraire, il signalera à la cellule patrimoine scientifique si les contenus en question :

- Doivent être retirés de la base de données
- Peuvent figurer dans la base de données mais n'être visibles que par les personnes disposant d'un accès « utilisateurs inscrits ».



S'assure que la diffusion des éventuels témoignages associés aux objets (sous forme textuelle, audio ou vidéo) est autorisée par leurs auteurs ainsi que leur identité et fonction, et recueille les autorisations écrites.



Accepte que son nom, son prénom et sa fonction figurent dans la base de données <sup>1</sup>.

Ces informations seront seulement visibles par les personnes ayant un accès « utilisateurs inscrits ».



**Univ. Grenoble Alpes**  
*Université de l'innovation*

### CELLULE PATRIMOINE SCIENTIFIQUE

Coriandre VILAIN, chargé de projet / 04 76 82 77 80 / coriandre.vilain@univ-grenoble-alpes.fr

Elia SAUNIER, assistante de projet / 04 76 82 41 16 / elia.saunier@univ-grenoble-alpes.fr

Adresse de contact commune : [patrimoine-scientifique@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:patrimoine-scientifique@univ-grenoble-alpes.fr)

